

des appellations déformées par la tradition orale mais encore reconnaissables : Melkunan correspond vraisemblablement à Mercœur ; quant à Denomblin, qui mène les assiégeants – ce nom est aussi évoqué sous les formes Denombra, Denobla, Dénobre ou Dénomé –, il s’agit sans doute du prince de Dombes, qui met effectivement le siège devant Guingamp⁴⁶.

Les cinq autres complaintes-types se concentrent sur les forfaits de chefs de bandes qui ravagent la Bretagne au cours de cette guerre civile : Guy Éder de La Fontenelle du côté des ligueurs, René de La Tremblaye dans le camp des royalistes, ou encore Marguerite Charlès et ses complices, dont les faits n’ont pas connu la même postérité mais dont les exactions sont attestées à Tréduder en Trégor jusqu’en 1598⁴⁷. La *gwerz* qui met en scène René de La Tremblaye est tout à fait caractéristique du traitement accordé, dans la chanson de tradition orale, aux personnages dont la dimension politique est avérée dans les sources écrites qui documentent l’histoire événementielle de la Bretagne. Capitaine et gouverneur de la ville de Paimpol et de l’île de Bréhat, il est responsable de nombreux actes de brigandages et participe par ailleurs à l’expédition du siège de Guingamp en mai 1591. Ses troupes sévissent particulièrement en Goëlo, en Trégor et en Poher entre 1590 et 1592⁴⁸. Mais la *gwerz* qui s’y rapporte ne reprend aucun des forfaits connus de ce gentilhomme : elle s’attarde au contraire sur un événement qui semble d’une importance bien moindre et qui n’est d’ailleurs relaté dans aucune source écrite. Le protagoniste éponyme du récit n’est d’ailleurs pas La Tremblaye mais *Janedig ar Roux* – Jeannette Le Roux –, dont le capitaine cherche à obtenir les faveurs. Cette complainte est celle, parmi les chansons qui évoquent la Ligue, qui a été recueillie le plus souvent, puisque 31 versions ont été recensées, dont 7 issues de collectes réalisées dans la seconde moitié du 20^e siècle. Elle est connue dans toute la Basse-Bretagne, mais la localisation des différentes pièces est plutôt originale par rapport à la répartition générale des collectes : une seule version est attestée en Trégor, tandis que le Léon, la Cornouaille et le Vannetais sont bien mieux représentés⁴⁹. Trois belles versions de cette complainte ont été envoyées au concours du Barzaz Bro-Leon en 1906, dont l’une par madame Noret, d’Ouessant⁵⁰ :

⁴⁶ Je reprends ces éléments à l’étude de Donatien Laurent, qui a synthétisé la part respective des deux sièges dans les chansons recueillies, de sorte qu’il paraît inutile de reprendre ici plus longuement ce dossier bien connu. LAURENT, 2004, « *Le siège de Guingamp* ».

⁴⁷ CROIX, 1993, *L’âge d’or de la Bretagne. 1532-1675*, p. 68. Le développement consacré par cet historien aux guerres de la Ligue comporte plusieurs références aux *gwerz*, p. 60, 66 et 68.

⁴⁸ MOREAU, 1960, *Mémoires du chanoine Jean Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, p. 61. BAUDRY, 1920, *La Fontenelle le Ligueur et le Brigandage en Basse-Bretagne pendant la Ligue (1574-1602)*, p. 202-208.

⁴⁹ Ces localisations sont cartographiées en **annexe 53**, p. 834. Sept pièces, issues des collections Penguern et La Villemarqué, ne sont pas précisément localisées. Les sœurs Goadec interprètent une belle version de cette *gwerz* sur le CD *Ar c’hoarezed Goadeg*, pl. 9, qui est reproduite en **annexe sonore 24**. Elle est transcrite et traduite en **annexe 54**, p. 835-836.

⁵⁰ Pe8. Transcription : Philippe Le Pape. Traduction : Max Manac’h.

*Jeannedic ar Roux eo ar gaera
zo crouet gant Doue er bed ma, allas*

*va zad va mam c'hui ne doc'h quet fur
laquad eured o merc'h da zul, allas*

*me nac eb gouzout na clevet
erru an Aotrou tremblet d'am gueleit*

*ne voa quet e guer peur ecbuet
an Aotrou tremblet zo erruet*

*Debonjour oll nac en ti-man
ar plac'h neves pelec'h eman*

*aman neus plac'h neves ebet
nemet an dud en Oferen bred*

*neseu an Aotrou tremblet
d'an ilis a zo bet et*

*digorit d'in me dor sacritiri
pe me a gavo ar voyen de z'erri*

*dor sacritiri dez an zo digoret
ar plac'h neves en deus cavet*

*a ioa ganthi eun habit seis melen
evel gant merc'h eur c'habiten*

*en e z'reid eur botinezou satin guen
eur c'hoef mountet var e fen*

*er plac'h neves en deus croguet
a ganen me eo e teufet*

*va list da vont da guichen dor an ilis
da lavaret adieu d'am brois*

*da guichen dor an ilis c'hui ne deot quet
livirit alessé mar quirit Jeannette*

*va list da vont da guichen dor ar porchet
ma livirin adieu d'am fried allas*

*da guichen d'or ar porched c'hui ne deot quet
livirit allesse mar quirit Jeannette, allas*

*adien va mam adieu va zad
adien va fried evit mad, allas*

*pa basein ti va mam a va zad
mouchit d'in va daoulagad, allas*

*mouchit din va daoulagad
ma n'em bo quet quer bras calonad*

Jeannette Le Roux est la plus belle
Qui fut créée par Dieu en ce monde, hélas !

« Mon père, ma mère, vous n'êtes pas raisonnables
De mettre la noce de votre fille un dimanche, hélas !

Avant que je le sache ni ne l'entende,
Le seigneur Tremblay va venir me trouver. »

Elle n'avait pas achevé sa phrase
Que le seigneur Tremblay est arrivé.

« Bonjour à tous, dans cette maison,
La jeune mariée, où est-elle ?

- Ici, il n'y a pas de jeune mariée,
Les gens sont à la grand-messe. »

Alors, le seigneur Tremblay
S'est rendu à l'église.

« Ouvrez-moi la porte de la sacristie
Ou je trouverai le moyen de la briser. »

On lui ouvre la porte de la sacristie,
Il y a trouvé la jeune mariée

Vêtue d'un habit de soie jaune,
Comme la fille d'un capitaine,

Aux pieds, des bottines de satin blanc,
Une haute coiffe sur la tête.

Il a saisi la jeune mariée par le bras :
« C'est avec moi que vous viendrez !

- Laissez-moi aller près de la porte de l'église
Dire adieu au gens de mon pays.

- Vous n'irez pas près de la porte de l'église,
Faites vos adieux d'ici si vous voulez, Jeannette.

- Laissez-moi aller près du porche
Que je dise adieu à mon époux, hélas !

Vous n'irez pas près du porche,
Faites vos adieux d'ici si vous voulez, Jeannette, hélas !

- Adieu ma mère, adieu mon père,
Adieu mon époux pour de bon, hélas !

Quand je passerai devant chez mon père et ma mère,
Bandez-moi les yeux, hélas !

Bandez-moi les yeux
Que je n'aie pas tant de chagrin.

*prestît din o poignard alaouret
da drec'hi ceinturenic va enred*

Prêtez-moi votre poignard doré
Pour que je coupe la petite ceinture de mon mariage,

*da drec'hi ceinturenic va enred
a zo var va zo re stardet, allas*

Pour que je coupe la petite ceinture de mon mariage
Qui me serre de trop, hélas ! »

*et boignard dezî en deus roet
mes en e c'halon en deus en plantet*

Il lui a donné son poignard
Mais elle l'a planté dans son cœur.

*ouman eo d'in me an drivac'hvet
ag evit beza bet enlevet*

« Cette femme est pour moi la dix-huitième
Que j'enlève,

*mes ouman eo an diveza
pehini a laca va goad da yena*

Mais c'est la dernière,
Celle qui m'est fatale. »

*eun tantad tan zo bet gret
ebars en e greis eo bet plantet, allas*

On a élevé un bûcher
Et en son centre on l'a placé, hélas !

Toutes les versions de ce chant évoquent le nom de La Tremblaye, parfois déformé mais le plus souvent bien reconnaissable. Seules deux pièces vannetaises mettent en scène un ravisseur au patronyme totalement différent, le seigneur de Kerveno⁵¹. La localisation des faits est plus floue : une seule complainte les situe à Paimpol, les autres privilégiant Saint-Pol-de-Léon, Paule en Haute-Cornouaille ou d'autres toponymes à la consonance complètement différente mais qui trouvent tout leur sens dans un contexte local : un chanteur du Haut-Corlay situe ainsi le drame tout naturellement dans sa propre paroisse⁵². En plus du nom du capitaine, d'autres indices permettent de situer ce chant dans un contexte ligueur : outre le climat de violences qui entoure l'ensemble du chant, la référence à « *un Espagnol a oé karget a leu* »⁵³ qui venge la mort de Jeannette, dans une version recueillie par François Cadic, rappelle l'internationalisation du conflit et l'appel à l'aide des ligueurs à l'Espagne : plusieurs milliers de soldats espagnols débarquent en Bretagne en octobre 1590, tandis que les royalistes sollicitent de leur côté les alliés anglais⁵⁴. Quant aux exactions relatées, toutes les versions se concentrent sur l'enlèvement tragique de Jeannette Le Roux – parfois prénommée Annaïk – qui, suivant un cliché bien connu des *gverziñ*, se suicide plutôt que de se voir déshonorée. Certaines pièces ajoutent, comme celle de madame Noret, un commentaire attribué à La Tremblaye, qui avoue avoir ravi d'autres jeunes filles : le compte de 18 victimes, qui est avancé dans cette complainte, se rapporte comme souvent à un nombre-cliché symbolique dans ce répertoire. Une seule pièce, envoyée au concours du Barzaz Bro-Leon par Marie-Basilius L'Hêr, de Plounéour-Trez, ajoute deux autres crimes : outre l'enlèvement de

⁵¹ C8 et C9.

⁵² K45.

⁵³ « Un Espagnol qui était plein de poux », C8.

⁵⁴ FAVÉ, 1895, « *Espagnols et Anglais pendant la Ligue en Bretagne* ». Une référence aux Espagnols, dans le contexte de la Ligue, se trouve également dans plusieurs versions de la complainte sur Marguerite Charlès (LB19, LB49).

Jeannette, le seigneur La Tremblaye brise le cœur d'un homme – de toute évidence le mari promis à la jeune fille – et tue dans l'église le prêtre qui célébrait leur mariage. Ces faits restent toutefois anecdotiques par rapport à l'ampleur des exactions connues de René de La Tremblaye. La complainte chantée par madame Noret est la seule qui évoque la condamnation et la mort du ravisseur, dans un dénouement fantaisiste par rapport aux faits historiques attestés dans les sources écrites, mais conforme au souci de la *gwerz* de rétablir une morale conforme au bon droit⁵⁵.

Contrairement à de très nombreuses chansons écrites sur la Ligue, la *gwerz* sur Jeannette Le Roux, comme l'ensemble du répertoire de tradition orale en langue bretonne, ne comporte donc, tout au moins au moment où elle a été recueillie, aucun développement à connotation politique. Ce drame pourrait se situer dans un tout autre contexte et, si ce n'est le nom du ravisseur qui est facilement reconnaissable, les autres éléments du chant ne permettent pas de le situer avec certitude dans le cadre des guerres de la Ligue. C'est d'ailleurs de toute évidence justement parce qu'il rapporte un événement tragique dont le sens peut être apprécié dans un tout autre contexte qu'il s'est si bien diffusé dans le temps et dans l'espace et qu'il continue à être chanté quatre siècles après les événements, alors que le conflit ligueur a perdu toute consistance dans les mémoires. Par opposition, les chansons d'actualité qui ne parviennent pas à dépasser la simple chronique politico-événementielle pour développer une dimension plus large et décontextualisée sont oubliées : c'est valable tant pour les vaudevilles en français que pour les feuilles volantes en breton. Ainsi, la *gwerz*, tout au moins dans la forme où elle nous est parvenue, privilégie toujours le fait divers concret et place au premier plan la mort tragique qui suscite une indignation consensuelle bien plus qu'une réflexion politique plus générale et plus abstraite.

Un autre exemple peut être choisi pour illustrer cette différence de traitement entre la complainte de tradition orale et les chansons écrites : il s'agit des sources qui concernent le grand affrontement naval franco-anglais des 17^e et 18^e siècles.

⁵⁵ La Tremblaye est en réalité abattu d'un coup d'arquebuse en septembre 1597, alors qu'il assiégeait le château du Plessis-Bertrand près de Cancale. Une notice biographique est consacrée à ce personnage par Henri Waquet, dans ses commentaires de : MOREAU, 1960, *Mémoires du chanoine Moreau sur les guerres de la Ligue en Bretagne*, p. 61. La notion de justice dans la *gwerz* est approfondie au chapitre 6, *supra*, p. 356-373.